



Le Masque des Pyramides

19^{ème} FESTIVAL REGIONAL DU MASQUE DES PYRAMIDES

A LA GRANDE MOTTE
Du 20 au 23 FEVRIER 2020

Théâtre du GLAC Tél : 04 67 56 14 18

REGLEMENT

OBJET

ARTICLE 1

Le festival du Masque des Pyramides créé en l'an 2000 à la Grande Motte s'adresse à toutes les formations amateurs membres de la F.N.C.T.A. qui s'expriment à l'aide du théâtre, comédie, drame, lyrique et pratiquent volontairement le théâtre à titre de loisirs.

ARTICLE 2

**Vous voulez participer à ce festival de théâtre amateur à La Grande Motte vous devez transmettre un dossier complet à l'adresse suivante :
Le Masque des Pyramides – Mme Josie ROQUE -Phoebus 4– 252 allée des Arts –
34280 La Grande Motte.**

ARTICLE 3

Le dossier doit nécessairement comporter :

- **4 photographies différentes et de bonne qualité, (par courrier et par e.mail en jpg)**
- **1 programme, 3 affiches A3 et 3 affiches A4**
- **Vidéo du spectacle complet format DVD**
- **le plan de feu**
- **Autorisation SACD : Si vous êtes sélectionnés**

Vous devez impérativement déclarer votre date de spectacle à la SACD et payer la facture que vous nous transmettez avant le 15 janvier 2020 et qui vous sera remboursée avec votre défraiement

- **Les fiches de ce dossier clairement remplies**
- **Attestation d'assurance responsabilité civile**

Le dossier sera conservé par l'organisateur.

Pour les cérémonies d'inauguration et de clôture nous souhaitons vivement que les troupes choisies soient représentées avec les responsables et les acteurs.

ARTICLE 4

La sélection de ce festival se fait en deux temps :

SEPT troupes sont choisies par le comité de sélection du Masque des Pyramides et joueront les : jeudi, ou vendredi ou samedi ou dimanche

ARTICLE 5

Chaque troupe sélectionnée doit impérativement retourner la lettre d'engagement définitif. Le défaut de réponse, dans un délai de 15 jours après la date d'envoi de la notification, est assimilé à un refus définitif de participer aux soirées de théâtre amateur à La Grande Motte.

Dès lors, la première formation inscrite sur la liste complémentaire est invitée. Il en est ainsi jusqu'à l'épuisement de la liste complémentaire.

DEROULEMENT DU FESTIVAL

ARTICLE 6

Ce festival de théâtre amateur aura lieu dans une salle du Palais du Congrès de La Grande Motte

Les 20,21,22,23 février 2020

ARTICLE 7

Chaque troupe, ayant joué son spectacle, sera défrayée d'une indemnité forfaitaire de 300 €

Les droits d'auteurs seront pris en charge par le Masque des Pyramides. ***Vous devez impérativement déclarer votre date de spectacle à la SACD et payer la facture que vous nous transmettez avant le 15 janvier 2020 et qui vous sera remboursée avec votre défraiement***

ARTICLE 8

Les organisateurs ne fournissent ni décor ni accessoire. Chaque compagnie devra donc prendre ses dispositions en conséquence.

Les techniciens ou régisseurs de chaque troupe doivent prendre possession du plateau dès la fin de la représentation précédente pour les réglages de lumière. (Ils pourront contacter le technicien directement au Palais des Congrès avant le festival pour voir la salle).

La répartition du parc des projecteurs est alors effectuée par le même technicien.

Le nombre de projecteurs et de circuits de jeu d'orgues est le même pour chaque troupe.

Il est rappelé que le démontage doit se faire dès la fin de la représentation.

Une fiche technique devra nous parvenir obligatoirement.

CALENDRIER DU FESTIVAL

Date limite pour l'envoi des dossiers 15 décembre 2019

Résultat de la commission de sélection : 05 janvier 2020

Dates du Festival : 20, 21, 22, 23 février 2020

(pour tous renseignements appelez le : 06 11 89 34 52 (laissez votre message)

Nota :

L'organisation et l'encadrement sont assurés uniquement par des bénévoles. Nous comptons sur votre participation pour que ce festival soit agréable et convivial.



GROUPEMENT DE LOISIRS ET ACTIVITES CULTURELS
Chez Josie ROQUE Phoebus 4 / 252 allée des Arts 34280 LA GRANDE MOTTE
roquejosie4@gmail.com